

## Annulation d'une transaction après édition d'un ticket

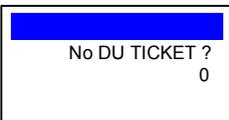
Cette opération ne peut être réalisée que si la télécollecte n'a pas été effectuée

Le terminal est en attente



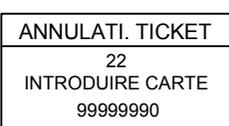
Appuyer **deux fois** sur la touche

Sélectionner **Annulation** dans le menu et valider



Saisir le numéro du ticket à annuler

Appuyer sur la touche



Le ticket d'annulation est édité automatiquement après avoir introduit la carte



## Réalisation d'une télécollecte manuelle

Le terminal est en attente



Appuyer **deux fois** sur la touche

pour faire défiler le menu fonction

Sélectionner **telecollecte ?** et



La télécollecte est un échange d'informations entre votre TPE (Terminal de Paiement Électronique) et le serveur central.

C'est durant la télécollecte que sont transférées au serveur les transactions effectuées sur votre TPE.

Elle permet également au TPE de récupérer ses paramètres de fonctionnement.

# Manuel d'utilisation du terminal de paiement électronique



Assistance technique - Service clients

**N° Indigo 0 825 120 501**  
0,15 € TTC / MN

(du lundi au samedi de 9H00 à 19H00)



Gemalto - Magic X8

Gemalto - Magic M8

Réalisation d'une vente 3

Annulation d'une transaction après édition d'un ticket 4

Réalisation d'une télécote manuelle 4

### ATTENTION !!!

Afin de pouvoir utiliser le terminal, le partenaire doit disposer d'une ligne téléphonique analogique sortante ou ADSL et non restreinte et brancher le terminal en permanence sur le réseau électrique 220V.

## LA CARTE RÉGION

Elle est nominative avec photo et valable pendant le cursus scolaire.  
Soit pour l'année scolaire 2010-2011, l'ensemble des crédits est utilisable jusqu'au 30 juin 2011.

Son montant varie en fonction du cursus scolaire.

#### Pour les lycéens :

- 60 euros pour l'acquisition des manuels scolaires.
- 15 euros pour les spectacles culturels ou sportifs.
- 15 euros pour le cinéma.
- 100 euros pour les équipements « Matériel Pro » pour les lycéens professionnels en fonction des filières fréquentées

#### Pour les apprentis

- 30 euros pour l'acquisition des manuels scolaires.
- 15 euros pour les spectacles culturels ou sportifs.
- 15 euros pour le cinéma.
- 100 euros pour les équipements « Matériel Pro » en fonction des filières fréquentées

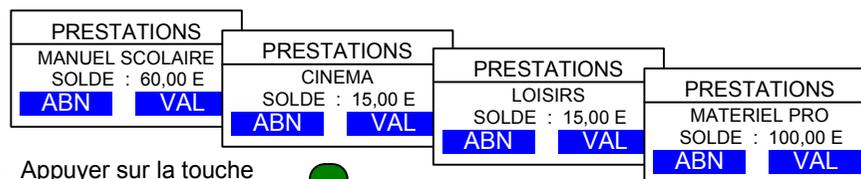
#### Pour les jeunes en formation professionnelle :

- 15 euros pour les spectacles culturels ou sportifs.
- 15 euros pour le cinéma.

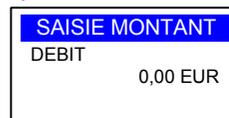
Le terminal est en attente



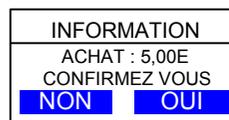
Insérer la carte du client



Appuyer sur la touche verte pour valider, rouge pour abandonner



Saisir le montant de l'achat et appuyer sur la touche



Pour confirmer, appuyer sur la touche



Pour annuler, appuyer sur la touche



Impression de deux tickets, l'un pour l'élève, l'autre pour le commerçant. Le second ticket peut être imprimé immédiatement en appuyant une seconde fois sur la touche ou être édité automatiquement au bout de 10 secondes.



Note : un partenaire disposant de plusieurs conventions peut choisir sa convention en insérant la carte dans le terminal et en se déplaçant à l'aide des touches  et .